

**IMMIGRATION****Des migrants de Calais refusent un repas trop fade**

» Une association d'aide aux migrants à Calais a annulé une distribution de repas, lundi soir, après le refus d'un minorité de migrants de manger le repas qui leur était offert, parce qu'il n'était pas assez épice. Jean-Claude Lenoir, un des responsables de l'association Salam, a qualifié l'épisode de « très décevant », tout en parlant d'un « épiphénomène » imposé par quelques meneurs. « Les autres venaient discrètement s'excuser », a-t-il relativisé. Une nouvelle distribution était prévue hier soir.

**INSOLITE****Jérusalem transformée en circuit de Formule 1**

» Les rues de Jérusalem ont été bouclées lundi et mardi, non pour une cérémonie religieuse, mais pour une démonstration de bolides lancés à 240 km/h afin d'offrir aux habitants de la cité un petit goûter de Formule 1. Pendant deux jours, les engins ont ainsi foncé sous les murailles de la vieille ville – qui abrite les sites les plus sacrés du judaïsme, du christianisme et de l'islam – à l'occasion de la deuxième édition annuelle de la Jérusalem Formula One Road Show.

**RELIGION****Le pape François attendu en France en 2015**

» Le Vatican a annoncé hier que le pape se rendrait en France l'an prochain, pour une visite pastorale aux accents forcément politiques. Le porte-parole n'a précisé ni les dates ni les étapes de son voyage. Mais selon le quotidien catholique *La Croix*, François devrait s'arrêter à Paris et au sanctuaire marial de Lourdes, dans les Pyrénées. Le pape, qui voulait un grand culte à la Vierge Marie, y avait été invité plusieurs fois.

**MONTAGNE** | Congrès à Montpellier**Domaines skiables : espoir et doutes**

Pierre Lestas, le président de Domaines skiables de France (DSF), le martèle : si l'Hexagone a perdu le premier rang des destinations ski cette année, c'est encore une fois à cause du calendrier scolaire de Pâques trop tardif. Le leitmotiv n'a pas manqué de revenir, hier, à Montpellier, pour le congrès annuel rassemblant 700 professionnels de l'or blanc. Et de réclamer à la nouvelle ministre de l'Education ce qu'ils attendaient de ses prédécesseurs : avancer d'une semaine les vacances de printemps, qui actuellement s'achèvent mai. Aujourd'hui les domaines ont perdu 70 % de leur fréquentation sur avril. « Vincent Peillon avait promis de rediscuter en 2015. Mais la position de Mme Vallois-Belkacem n'est plus la même », regrette Lestas qui entend solliciter les secrétaires d'Etat Carole Delga, à la Consommation, et Mathias Fekl au Commerce extérieur.

**Remontées mécaniques : des investissements en hausse**

Petite éclaircie sur les masifs : en 2014, les stations ont davantage investi dans leurs remontées mécaniques. Avec 155,39 millions d'euros hors taxes, pour 56

appareils construits, les investissements en matière de nouveaux appareils sont en hausse de 10 % par rapport à l'an dernier, selon le rapport du Service technique des remontées mécaniques et des transports guidés. Laurent Reynaud, délégué général de DSF, reste prudent : « Les remontées ne pèsent que la moitié des investissements sur les sites. Concernant les travaux de pistes, la neige de culture et les engins la tendance est différente. »

Ces dernières années, l'investissement total des exploitants français se situe autour de 300 millions d'euros. Niveau qui sera atteint en 2014, mais insuffisant pour faire face à la concurrence des Autrichiens.

Justement, l'autre inquiétude pour Pierre Lestas vient de la réforme territoriale et de la baisse des ressources des communes alors que plus de la moitié des domaines sont gérés par des régies ou des sociétés d'économie mixte. Demandant une réduction du nombre de structures plutôt que la suppression d'échelons, il en appelle à la simplification administrative alors qu'aujourd'hui il faut quatre ans pour réaliser un chantier.

Antoine CHANDELLIER

**POLITIQUE** | La Commission européenne pourrait rejeter la loi de Finances de la France**Bras de fer Paris-Bruxelles**

**Menace sur le projet de budget, qui sera transmis à la Commission d'ici une semaine : le gouvernement français pourrait être contraint à un effort supplémentaire sur les impôts ou les dépenses.**

Qui, c'est mal parti », nous confiait hier un haut responsable européen. La guerre sera sans doute évitée. Mais les escarmouches s'annoncent nombreuses et dévastatrices entre la France et l'Union européenne, sur le déficit excessif français.

Ces dernières années, l'investissement total des exploitants français se situe autour de 300 millions d'euros. Niveau qui sera atteint en 2014, mais insuffisant pour faire face à la concurrence des Autrichiens.

Justement, l'autre inquiétude pour Pierre Lestas vient de la réforme territoriale et de la baisse des ressources des communes alors que plus de la moitié des domaines sont gérés par des régies ou des sociétés d'économie mixte. Demandant une réduction du nombre de structures plutôt que la suppression d'échelons, il en appelle à la simplification administrative alors qu'aujourd'hui il faut quatre ans pour réaliser un chantier.

La faute à la crise ? Le chiffre est connu : le gouvernement français prévoit de réduire ses déficits publics de 4,4 % cette année à 4,3 % l'année prochaine. Autant dire rien du tout, alors que l'objectif initial était de 3 %. Pire, l'effort sur le « déficit structurel » (qui gomme les variations de croissance) est lui aussi très inférieur aux promesses.

La faute à la crise en Europe, explique le ministre des Finances Michel Sapin depuis la présentation du budget la semaine dernière. La France fait des efforts, avec 21 milliards d'euros de dépenses en moins en 2015, et des réformes de fond comme le Pacte de responsabilité.

« Aller au-delà est impossible », a martelé le Premier ministre Manuel Valls lundi à Londres. C'est, plutôt, à l'Europe de faire l'effort, en arrêtant « les politiques



Aller au-delà est impossible, a déjà répondu le Premier ministre à la Commission européenne. Photo AFP

d'austérité qui ne permettent pas de repartir dans le bon sens ».

**Un point de TVA en plus ?**

Pas du tout, estime la Commission européenne, la France pouvait et devait faire mieux. Bruxelles pointe ses voisins, en particulier l'Espagne et le Portugal, qui ont fait des efforts beaucoup plus importants. Et elle souligne que c'est la (mauvaise) tradition de la « Grande Nation » comme la moquent les Allemands, de prétendre s'affranchir des règles du commun des nations.

Elle réclame donc des efforts supplémentaires, de

l'ordre de 8 milliards selon *le Figaro* – ce qui réduirait le déficit de 0,4 % supplémentaire. Pour apprécier cette somme, il faut savoir qu'un point de hausse de TVA rapporte sept milliards. Où que les mesures sur la famille (congé parental et prime à la naissance) n'ont permis d'économiser que 700 millions d'euros...

**Le risque de la déflation**

La guerre du budget aura-t-elle lieu ? Elle n'ira sans doute pas jusqu'aux sanctions financières évoquées hier par l'opposition (voir ci-contre). Mais chacun devra bouger. La Commission européenne et l'Allemagne

d'Angela Merkel, qui contestent les effets de l'austérité : le FMI revient à la baisse ses prévisions de croissance en zone euro (à 1,3 % en 2015), et évoque un risque de « déflation » (baisse des prix entraînant une récession), qui deviendrait « le principal problème de l'économie mondiale ».

Mais la France devra aussi bouger. Montrer sa bonne volonté en augmentant ses impôts ou réduisant ses dépenses, au moins symboliquement. La discussion commence aujourd'hui à Milan, en marge du sommet européen sur l'emploi. Elle sera longue et tumultueuse.

Francis BROCHET

**REPÈRES****CE QUE DIT LE TRAITÉ**

Le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) a été signé le 2 mars 2012 à Bruxelles, par Nicolas Sarkozy pour la France. Enfant de la crise de la zone euro, il fixe aux Etats l'objectif d'un déficit structurel de 0,5 % de leur PIB (« structurel » voulant dire ne tenant pas compte des aléas conjoncturels). Une étape est celle des fameux 3 %, qui datent du Traité de Maastricht (1992), avec la même logique : partager une monnaie oblige à partager une discipline budgétaire.

**QUI CONTRÔLE ?**

La marche vers ce quasi-équilibre se fait sous surveillance permanente des Etats entre eux, et de la Commission européenne. Les gouvernements transmettent leur projet de budget à la Commission avant le 15 octobre. Celle-ci peut demander des modifications, si elle estime qu'il ne respecte pas les règles.

**LES SANCTIONS**

Un dérapage persistant entraîne une « procédure pour déficit excessif », soit mise sous surveillance de l'Europe, voire des sanctions financières allant jusqu'à 0,2 % du PIB. Elles sont adoptées si une « majorité qualifiée » d'Etats ne s'y oppose pas.

**JUSTICE** | Il veut faire appel**Desseigne déclaré père de Zohra Dati**

Rachida Dati avait accouché en janvier 2009. Photo AFP

Dominique Desseigne est bien le père de la petite Zohra Dati : c'est ce qu'a tranché hier le tribunal de grande instance de Versailles, qui a également condamné le PDG du groupe Lucien Barrière à verser une pension mensuelle de 2 500 euros, rétroactivement exigible à compter de décembre 2013. Les avocats de Dominique Desseigne, Mme Michèle Cahen et Florence Rault, ont confirmé qu'elles allaient faire appel.

Mme Dati, 48 ans, réélue en mars dernier maire UMP du VII<sup>e</sup> arrondissement de Paris, avait réclamé 6 000 euros au cours de cette procédure de reconnaissance de paternité de sa fille.

Dans la plus grande discrépance, une avocate bâtarde judiciaire avait débattu à l'automne 2012 devant le tribunal civil. Le TGI avait ordonné en décembre la même année un test génétique pour établir si l'homme d'affaires de 70 ans, ami fidèle de l'ancien président Nicolas Sarkozy et qui avait fait son élection en 2012 chez lui au Fouquet's, est oui ou non le père de Zohra, ce qu'il a toujours juré.

**Refus d'analyse ADN**  
Chez l'entreprise, à la tête de l'empire des casinos et hôtels de luxe Lucien Barrière, dont celui de l'ancien Premier ministre espagnol Jose-Maria Aznar.

**Manuel Valls a préparé ses arguments**

La France « ne peut pas se laisser marcher sur les pieds à Bruxelles ». Le Premier ministre Manuel Valls estime que le gouvernement accomplit suffisamment d'efforts et donne assez de gages à la Commission pour être contraint à de nouvelles politiques de rigueur en plus des 21 milliards d'économies.

Réforme du marché du travail, gel d'indices dans la fonction publique et des retraites complémentaires,

**L'opposition réclame la sanction**

Entendre des louanges sur Bruxelles dans les couloirs de l'Assemblée est rare, les députés ayant plutôt tendance à accuser « l'Europe » de tous les maux. Pourtant hier, Bruxelles était parée de toutes les qualités pour l'opposition. Jérôme Charbier (député du Val d'Oise), l'un des bras droits de François Fillon, encourageait même la Commission à retoquer le projet de budget de la France. « J'espérais que la Commission va sanctionner la France. Il est grand temps qu'elle admoneste le gouvernement et qu'elle le mette à l'amende. »

Il n'était pas le seul à faire pression. Eric Woerth, ancien ministre du budget, déclara même jusqu'à dire qu'il y avait « un problème France en Europe ». Les centristes n'étaient pas plus tendres et ont interrogé le gouvernement lors de la séance des « Questions » avec les mêmes doutes : le budget est-il compatible avec les engagements de la France vis-à-vis de l'Europe ? Michel Sapin et Manuel Valls l'affirment. « Oui nous sommes dans les clous. Nous n'avons aucune raison d'être en contradiction avec les règles. »

« échéances électorales ou pas, les réformes qui favorisent la compétitivité et la croissance ». Autre argument : qui dans la zone euro s'implique autant que la France dans la sécurité face au terrorisme ? Avec un budget d'opérations militaires extérieures de 1,5 milliard, la France fait plus que l'ensemble des autres pays européens. Toujours bon à rappeler par les temps dangereux qui courrent.

À l'applaudimètre, ça a marché chez les plupart des députés socialistes (mais pas tous). Un scepticisme partagé au sein même du gouvernement. Un ministre disait hier en aparté que le feu donné par Bruxelles au gouvernement pour son budget ne serait pas très bien « rouge incandescent ».

Nathalie MAURET

**QUESTIONS À**

**Yves Bertoncini**  
Directeur de l'Institut Jacques-Delors

**« La France a épousé son crédit »**

► **Faut-il craindre un conflit Paris-Bruxelles sur le budget ?**  
Oui, car il y a d'un côté des règles européennes, plutôt renforcées avec la crise de la zone euro, et de l'autre côté la France, l'un des rares pays à ne pas respecter ses engagements budgétaires depuis que le pacte de stabilité a été adopté. Les conditions d'un conflit sont donc réunies, qui seraient coûteuses pour l'Union européenne en France, et pour la France en Europe.

**► Pourquoi coûteux pour la France en Europe ?**

C'est déjà coûteux de ne pas tenir ses engagements, et c'est ce qu'est en train de payer Pierre Moscovici, dans sa candidature à la Commission. La France est sans doute crédible en matière de politique extérieure et de défense, mais elle a épousé son crédit auprès de ses partenaires sur les questions budgétaires. Et ce scepticisme a gêné dans sa demande de « réorienter l'Europe » et modifier les règles : elle apparaît un peu comme le chauffard qui prétend réformer le code de la route.

**► Et mauvais, dites-vous, pour l'Europe en France ?**

Oui, car cela conforte l'image d'une Europe punitive, coercitive. Une fraction de l'opinion française pourra trouver sain que l'Europe nous force à respecter les règles. Mais je crains que, face au choc symbolique d'un budget rejetté par l'Europe, la réaction dominante ne soit souverainiste, sur le thème : de quel droit l'Europe nous dicterait-elle nos choix... Sauf si l'appel à la régle est pasteur. Et si l'estéquélibré par un effort européen sur l'investissement. Ce sera alors ajouter la relance à la rigueur, et la carotte au bâton.

Recueilli par Francis Brochet